

PROJET D'ENVERGURE

Il est nécessaire de prévoir une marge suffisante dans le plan de financement

Vincent Gremaud

Au Pâquier (NE), Aloïs Cachelin et ses associés Aurélie et David Hadorn ont construit une nouvelle étable pour vaches laitières. Le coût final a dépassé les estimations du planificateur de plus de 500 000 francs.

«Construire une stabulation, c'est comme organiser un mariage. Il faut faire une multitude de choix et aller au bout des choses!» C'est ainsi qu'Aloïs Cachelin, agriculteur au Pâquier (NE), résume le parcours du combattant qu'il a dû suivre, avec l'aide de ses associés, pour aboutir à la réalisation de leur projet. Aujourd'hui, ils sont satisfaits de leur nouvel outil de travail: une stabulation de 53 places gros bétail (PGB), dont 45 logettes pour les vaches, avec fenil et stockage des effluents.

En 2017, l'ingénieur agronome, alors conseiller agricole pour la Chambre neuchâtoise d'agriculture et de viticulture (CNAV), reprend la ferme familiale qui produisait du lait de fabrication bio depuis déjà cinq ans. Il ne se voit pas exploiter seul une ferme laitière et entreprend très vite des discussions avec des agriculteurs voisins, Aurélie et David Hadorn. Ces derniers ont, à l'époque, le projet de reprendre l'exploitation du père de David et sont extrêmement motivés à la réorienter vers la production laitière. Ils se montrent également ouverts à une collaboration. Tous les trois forment alors une communauté d'exploitations et décident de bâtir une étable commune.



Aloïs Cachelin, Aurélie et David Hadorn, accompagnés de leur apprenti Dylan Debély (de gauche à droite), sont satisfaits de leur nouvelle stabulation.



La construction de la stabulation fait partie du Projet de développement régional (PDR) du Val-de-Ruz (NE).



Les vaches apprécient le confort des logettes creuses et de la litière en pellets de paille sur tapis en caoutchouc.

«Toutes les étoiles se sont alignées pour que les démarches aboutissent vite», explique Aloïs Cachelin. «Nous avons mené les premières réflexions en 2018 et, à fin 2019, nous avions déjà une idée assez précise du bâtiment que nous voulions.» Ils négocient les équipements intérieurs courant 2020 (lire ci-dessous), mettent à l'enquête leur projet en juin de cette même année et obtiennent le permis de construire en octobre.

Une étable intégrée au PDR Val-de-Ruz

Un Projet de développement régional (PDR) était déjà en cours dans le Val-de-Ruz (NE). «Le PDR était déjà en phase de documentation depuis trois ans quand nous l'avons rejoint,

en 2019, en déposant trois business plans pour notre stabulation communautaire, un projet de boucherie en vue de produire de la viande séchée à la ferme chez moi et un automate pour la vente directe chez mes associés», précise Aloïs Cachelin. La construction de l'étable a été acceptée dans le cadre du PDR notamment parce que la famille Hadorn a débuté un atelier lait en reprenant la ferme. De plus, le PDR a aussi soutenu les investissements nécessaires à la fromagerie de Chézard-Saint-Martin (NE).

«Sans les aides que nous avons obtenues grâce au PDR, ce bâtiment serait différent», souligne Aloïs Cachelin. Fort de son expérience en tant que vulgarisateur actif notamment

dans la construction rurale, il sait que, pour obtenir des aides de la part des améliorations structurelles, il faut généralement attendre trois à quatre ans dans le canton de Neuchâtel, faute de moyens suffisants à disposition. «Grâce au PDR, non seulement nous avons pu toucher les aides plus rapidement, mais les forfaits à fonds perdu ont également été majorés de 20% par rapport à un simple projet agricole hors PDR.»

Choix crucial du planificateur

S'ils pouvaient revenir en arrière, les trois associés ne changeraient qu'une chose: leur choix du planificateur. «Nous n'avons pas voulu entendre ceux qui nous disaient de nous méfier. Nous avons

eu tort», concèdent-ils. Si tout s'est bien passé jusqu'à l'obtention du permis de construire, les choses se sont ensuite gâtées. «Il était lui-même fournisseur d'équipements en béton et cette double casquette nous a desservis», expliquent les agriculteurs. «Il a aussi mis trop de pression sur tous les corps de métiers pour qu'ils élaborent des devis très bas, impossibles à tenir, même avec des prestations volontairement oubliées ou supprimées.»

Le projet, estimé initialement à 1,17 million de francs, a finalement coûté 1,7 million de francs aux maîtres d'œuvre. «Nous nous étions préparés à un dépassement, mais pas de cette ampleur», conclut le Neuchâtelois. Tous les devis ayant été signés entre

février et avril 2021, au début de l'inflation, il y a peu de décalage sur le prix des matières premières entre les devis et la construction. «Si on avait signé les devis trois mois plus tard, cela nous aurait coûté encore beaucoup plus cher.»

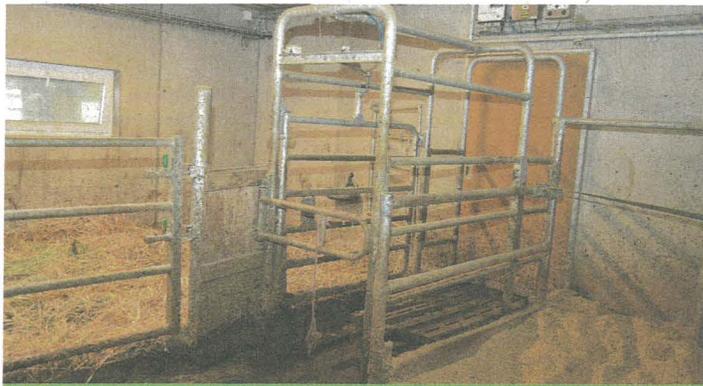
La principale raison de ce décalage financier est la différence de vision entre le planificateur et les maîtres d'ouvrage. Pour respecter les cahiers des charges du Gruyère AOP et du Bourgeon de Bio Suisse, ces derniers ont dû consentir à un investissement conséquent, notamment au niveau de l'équipement et des volumes de stockage. «Mais cela nous permet d'envisager l'avenir avec beaucoup de plaisir et une grande motivation», s'enthousiasment-ils.

Bien choisir ses équipements intérieurs

Pour assurer une hygiène impeccable dans les allées et l'aire d'affouragement, les exploitants se sont équipés du robot racleur Collector de Lely. «Nous en sommes satisfaits», indique Aloïs Cachelin. «Mais je regrette vivement qu'il ne soit pas compatible avec les smartphones d'Apple.»

■ Séchoir

L'exploitation Cachelin-Hadorn produit du lait de fromagerie bio en se basant sur un affouragement à deux axes: une pâture intégrale performante en période de végétation et un fourrage sec de qualité en hiver. Le fenil, d'une capacité de 2000 m³, est divisé en trois cellules et est équipé d'un ventilateur, avec un récupérateur de chaleur sous les panneaux photovoltaïques de la toiture qui permet un réchauffement de l'air jusqu'à 15°C. Initialement, il était prévu d'équiper le séchoir d'un déshumidificateur, mais les exploitants y ont finalement renoncé. «Il est possible que nous installions un radiateur avec une chaudière à copeaux», indique Aloïs Cachelin.



Une porte de tri à la sortie de la salle de traite permet d'isoler les animaux à inséminer ou soigner. V. GREMAUD



Le plancher réglable de la salle de traite permet à chaque trayeur de travailler de façon ergonomique. V. GREMAUD

Aloïs Cachelin ne cache pas son plaisir de travailler avec cet outil. «L'an passé, les conditions météorologiques

nous ont poussés à entrer la première coupe presque fraîche», explique-t-il. «L'ensoleillement étant alors in-

suffisant, nous avons loué un chauffage à pellets. Nous avons pu obtenir un très bon foin, mais l'opération ne s'est pas avérée rentable.» Grâce à des compteurs électriques séparés sur le séchoir, le brasseur et le pont roulant, l'exploitant suit de près ses coûts de production. «Nous allons affiner nos pratiques.»

■ Salle de traite

La chambre à lait et la salle de traite sont réalisées en prémurs isolés. La salle de traite peut accueillir jusqu'à 12 vaches, mais elle n'est pour l'heure équipée que de 8 postes (2 x 4) de traite Boumatic. «Toutes les marques se valent», souligne Aloïs Cachelin. «C'est la qualité du service après-vente qui a été décisive pour nous.»

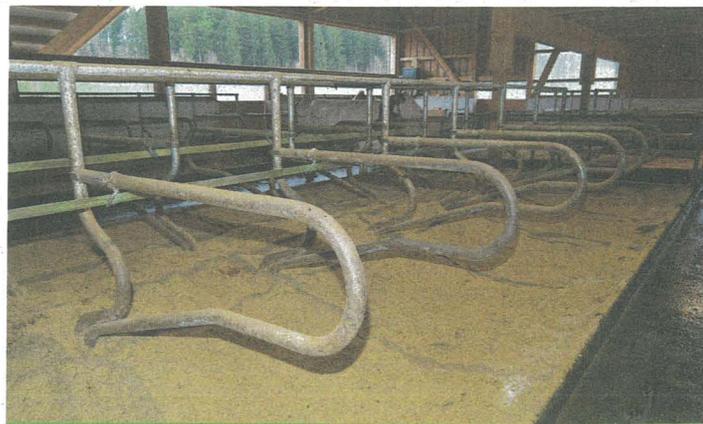
La salle de traite est dotée d'un plancher réglable en hauteur, pour le confort des trayeurs. La reconnaissance individuelle des vaches permet de suivre leur production et de distribuer les deux sortes de concentrés lors de la traite. Enfin, une porte de tri à la sortie facilite l'isolement des animaux sur lesquels des interventions doivent être pratiquées. VG

Gare aux mammites à *Klebsiella*

Pour le confort de leurs vaches, les exploitants ont souhaité recouvrir les allées et l'aire d'affouragement de tapis. Pour l'aire de repos, ils ont choisi des logettes creuses et pour la litière, ils ont choisi les pellets de paille.

«Nous avons eu quelques problèmes de mammites à *Klebsiella* durant la première année», concède Aloïs Cachelin. Ces bactéries qui résistent souvent aux traitements antibiotiques peuvent causer des symptômes aigus tels que chute de production laitière, perte d'appétit ou fièvre. «Nous avons perdu 2 vaches», précise l'éleveur neuchâtelais.

La qualité de la litière est l'un des facteurs de risque de développement de cette bactérie. Les *Klebsiella* se plaisent dans les litières à base de bois (sciure ou copeaux). Elles peuvent aussi coloniser rapidement des litières exemptes de bactéries, comme le sable. La stabulation toute neuve de l'exploitation Cachelin-Hadorn semble avoir, elle aussi, offert le champ libre aux klebsielles. «Maintenant, nous ajoutons à la litière un produit chaulant et asséchant, ainsi que des bonnes bactéries pour faire concurrence aux pathogènes», explique Aloïs Cachelin. «Tout est désormais rentré dans l'ordre.» VG



Les litières nouvellement créées semblent plus propices à une infestation de bactéries pathogènes. V. GREMAUD